

**ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance ordinaire du 12 novembre 2018, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) et du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Foire des artisans et marché de Noël	Rue De Biencourt entre le boulevard Monk et la rue Briand	1 <sup>er</sup> et 2 décembre 2018 de 10 h à 16 h  En cas d'intempéries : maintenu
Magie polaire	Parc Garneau et rue du Parc-Garneau	1 <sup>er</sup> décembre 2018 de 13 h à 17 h  En cas d'intempéries : maintenu
Noël de la rue Chatham	Parc Oscar-Peterson et rue Chatham, entre les rues Quesnel et Saint-Jacques	13 décembre 2018 de 8 h à 18 h  En cas d'intempéries : annulé
Village de Noël / Noël SO POP	Place du Marché Atwater	Du 30 novembre 2018 au 23 décembre 2018,  Tous les vendredis, de 16 h à 21 h, samedis, de 11 h 30 à 21 h, et dimanches, de 11 h 30 à 17 h
	Rue Ropery, entre les rues Grand Trunket Mullins	1 <sup>er</sup> décembre 2018 de 10 h à 17 h
	Parc de Griffintown St. Ann	8 décembre 2018 de 10 h à 17 h
	Parc Garneau	15 décembre 2018 de 10 h à 17 h
	Place du Bonheur d'Occasion et rue Rose-de-Lima, entre les rues Workman et Notre-Dame Ouest	22 décembre 2018 de 10 h à 17 h

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) afin d'autoriser le bruit, lors de l'exécution de travaux de structure sur la partie du pont ferroviaire qui passe au-dessus de la rue William, entre le boulevard Robert-Bourassa et la rue Dalhousie, du 23 novembre 2018, dès 20 h jusqu'au 26 novembre 2018, 5 h.

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin l'installation et le maintien d'une enseigne, sur la clôture du terrain situé à l'intersection nord-est des rues Eleanor et Ottawa, du 15 novembre au 28 décembre 2018, afin d'informer la population sur la publication d'un avis d'appel d'intérêt à des fins de recherche d'un terrain dans Griffintown pour construire une école primaire.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 13 novembre 2018

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Daphné Claude